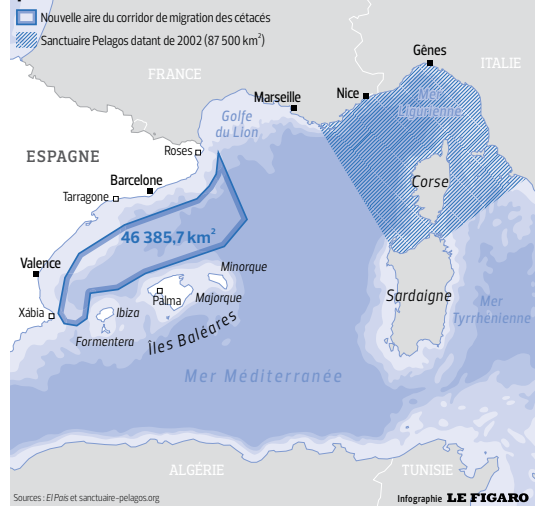




Surveillance des récifs coralliens de Mayotte, dans l'océan Indien.

ALEXIS ROSENFELD / DIVERGENCE

Une nouvelle aire marine protégée pour les cétacés en mer Méditerranée



Sources : El Pais et sanctuaire-pelagos.org

Infographie LE FIGARO

Les aires marines protégées, efficaces mais...

Une législation plus précise et une meilleure répartition de ces zones amélioreraient la biodiversité des océans.

VINCENT BORDENAVE @vbordenave

BIODIVERSITÉ Bien que décimée par la surpêche et la dégradation des fonds marins, la faune océanique n'est pas vouée à la disparition. D'ici à 2020, 10 % de la surface océanique devra répondre au statut d'aire marine protégée (AMP), un objectif fixé en 2011 par la convention sur la diversité biologique. Une aubaine pour nos océans et leurs habitants. Mais la définition de ces zones reste large et à l'appréciation des États. Une grande majorité d'entre elles permettent toujours la pêche sous certaines conditions. Une équipe de recherche franco-portugaise a ainsi évalué leur efficacité écologique. Selon les auteurs, qui publient leurs travaux dans la revue *Frontiers in Ecology and the Environment*, des usages limités et bien ré-

glementés dans les zones de protection pourraient non seulement améliorer la biodiversité, mais aussi répondre aux enjeux économiques en améliorant les rendements de pêche.

Principalement situées près des côtes, les AMP ont pour but de sanctuariser un espace contre les impacts directs de l'activité humaine. « L'objectif d'arriver à 10 % de la surface marine est bien évidemment une bonne chose, explique Joachim Claudet, chercheur CNRS au laboratoire Corail (Paris PSL) et coauteur de l'article. Mais pour y arriver, la législation est beaucoup trop large. Un trop grand nombre de ce qui est appelé "aire marine protégée" ne confère que peu ou pas de restrictions sur les usages les plus impactants. » Certains États freinent des quatre fers à l'idée d'établir des aires trop strictes près de leurs côtes, de peur de restreindre trop forte-

ment la pêche. La grande majorité des zones permet toujours l'extraction de ressources. Pourtant, les travaux de l'équipe franco-portugaise montrent qu'il n'est pas nécessaire de durcir trop violemment la législation pour rendre plus efficaces les AMP.

« Il faut demeurer très vigilant sur les méthodes de pêche »

JOACHIM CLAUDET, CHERCHEUR CNRS AU LABORATOIRE CORAIL

Les chercheurs ont analysé les populations marines des aires en protection partielle. Ils ont mis en place une classification qui permet d'évaluer leur efficacité. « C'est un classement qui se fait sur quatre niveaux, explique le chercheur français. Notre but est de voir

concrètement ce que donne l'impact des différentes activités autorisées dans les aires marines protégées. Ce qui nous a permis de constituer huit catégories. » Les chercheurs ont d'abord considéré le nombre d'engins de pêche différents sur les aires. Ce qui permet de dégrader les trois catégories les moins protégées. Ensuite, l'impact respectif de ces engins quand ils sont moins de dix. Puis l'impact des autres activités sur le bord de mer. Et, enfin, pour les trois catégories les plus protégées, quels usages récréatifs étaient autorisés.

Les zones fortement et modérément protégées (classées de 1 à 5) présentent une biomasse et un nombre d'espèces de poissons commerciaux plus important. Mais les zones modérément réglementées ne sont efficaces écologiquement qu'en présence d'une aire adjacente intégralement protégée. « Ce qui est assez logique, c'est de constater que les aires avec le moins de contraintes ont très peu de différences avec les zones non protégées, détaille Joachim Claudet. Par contre, nous montrons qu'en plaçant des aires modérément protégées à proxi-

mité de zones strictement protégées, la pêche devient beaucoup plus rentable. Il n'y a donc pas besoin d'imposer des aires particulièrement strictes pour sauver la faune. » Une alternance entre aires très protégées et aires modérément protégées permet de sanctuariser des lieux qui favorisent la reproduction des poissons, et donc d'augmenter leur nombre dans le reste des océans. « Mais pour être efficace, il faut demeurer très vigilant sur les méthodes de pêche, ajoute le chercheur. Les engins les plus destructeurs comme les chaluts ou les semes de fond y sont à proscrire. »

Une réglementation intelligente peut donc permettre de lier biodiversité et rendement économique. Un bémol tout de même : ces aires marines protégées ne sont efficaces que pour protéger envers les impacts directs. Les étendues de matières plastiques voguant sur les flots ne s'arrêtent pas à leur limite. Quand bien même la pêche y serait mieux réglementée, l'effort pourrait s'avérer insuffisant pour protéger les océans et leurs poissons de nos comportements à terre qui polluent les mers. ■

ÉTÉ 2018

LE FIGARO littéraire

PRÉSENTE

Grammaire, orthographe, dictées, expressions, synonymes...

DES CENTAINES DE QUIZ POUR TOUT L'ÉTÉ

Quel est l'infinif du participe passé issu ?

A issir

B issire

C isoïr

D isoïre

Parmi ces mots, lesquels sont mal orthographiés ?

A déshonneur

B honorable

C déshonorer

D honnorifique

7€₉₀

DISPONIBLE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET SUR WWW.FIGAROSTORE.FR

Plus de 46 000 km² pour les cétacés en Méditerranée

MARIELLE COURT @MarielleCourt

C'ÉTAIT une nouvelle très attendue de tous les spécialistes des cétacés en Méditerranée. Une nouvelle aire marine protégée (AMP) vient de voir le jour le long des côtes espagnoles (voir ci-dessus). « Cette mesure va protéger environ 3500 rorquals communs, le deuxième plus grand animal vivant sur la planète après la baleine bleue », se félicitent les responsables du programme des Nations unies pour l'Environnement.

L'espace représente une surface de 46385 km² sur une bande de 1350 kilomètres de longueur. « C'est très notable », se félicite Hélène Labach, chargée de projet au sein de l'association GIS3M (Groupe d'Intérêt scientifique pour les Mammifères Marins de Méditerranée), « surtout pour une aire dédiée aux cétacés », insiste-t-elle. Elle a d'ailleurs vocation à rejoindre le groupe des aires spécialement protégées d'importance méditerranéenne (Aspim) gérée dans le cadre de la convention de Monaco et l'Italie, en passant par le parc naturel marin du golfe du Lion. « Il est assez difficile de déterminer leur parcours, mais on sait qu'ils peuvent passer l'hiver plutôt dans le Sud et l'Est, et ils viennent s'alimenter au printemps et en été en Méditerranée occidentale », raconte

Hélène Labach. Combien de ces cétacés croisent dans les eaux de la grande bleue ? Si les Nations unies avancent le chiffre de 3500, il est assez hypothétique. Il n'est basé que sur des comptages locaux. Un énorme projet de plusieurs millions d'euros qui s'est déroulé en juin et juillet, l'Accobams Survey Initiative, vise notamment à effectuer la première étude synoptique de toute la mer Méditerranée. Observations aériennes, navires scientifiques plus une centaine d'observateurs ont été mobilisés. « Cela va offrir le premier recensement du nombre de cétacés en Méditerranée permettant à l'avenir d'avoir un repère pour voir comment évoluent les populations », poursuit la jeune biologiste.

10 % des zones côtières et marines protégées d'ici à 2020

Si les AMP sont rarement exemptes de toute activité humaine, l'un des objectifs est de mieux les gérer. Il y a par exemple beaucoup de bruit en Méditerranée lié notamment aux prospections sismiques. « Elles sont ponctuelles et souvent assez défectueuses sur les cétacés », rappelle Hélène Labach, l'aire marine devrait permettre de mieux les réguler.

Dans le cadre des objectifs de développement durable établis sous l'égide de l'ONU, tous les pays du monde se sont engagés à protéger au moins 10 % des zones côtières et marines d'ici à 2020. Le chiffre est aujourd'hui de 8,9 % pour la mer Méditerranée, de 5,3 % pour la totalité des océans. Vingt et une espèces de cétacés ont été aperçues au moins une fois en Méditerranée et en mer Noire, dont onze qui sont considérées comme étant régulièrement présentes, rappelle l'Accobams, qui précise : « On estime que près de 10 % de la biodiversité marine mondiale est rencontrée en Méditerranée, qui ne représente que 1 % des océans et des mers. » Ce qui incite à sérieusement en prendre soin. ■